

VERS LA PUBLICATION DE L'ATLAS FLORISTIQUE DU MORBIHAN

Gabriel RIVIERE¹

INTRODUCTION

Il y a déjà plus de 20 ans que le travail de cartographie floristique a démarré de manière systématique dans le département du Morbihan, initialement en vue de collaborer à l'atlas partiel de la flore de France, par le Professeur P. DUPONT. Cet atlas, établi selon la méthode des réseaux, a vu le jour en 1990, représentant la distribution sur l'ensemble du territoire français de près de 650 espèces. Le maillage retenu était le réseau U.T.M. d'utilisation internationale, avec des divisions de 20 km de côté.

En 1991, le Conservatoire Botanique National de Brest a lancé un nouveau et vaste projet : la réalisation d'un atlas floristique complet de l'ensemble du Massif Armoricain. C'est une oeuvre de grande envergure qui nécessite la collaboration de beaucoup de botanistes. Le travail de prospection s'est révélé plus lent que prévu, en raison de l'énormité de la tâche à accomplir.

En même temps, il a été souhaité que soient préparés des atlas partiels par départements ou groupes de départements, territoires artificiels mais parfaitement délimités. Le premier paru a été celui de Loire-Atlantique et Vendée par P. DUPONT, sorti en 2001.

En ce qui concerne le Morbihan, et afin de stimuler les prospections, un premier atlas préliminaire a été tiré, en un petit nombre d'exemplaires, rassemblant les données collectées jusqu'à la fin de l'année 1998. Il comporte près de 200 planches de 8 cartes chacune où sont représentées les distributions d'environ 1.500 espèces vasculaires. Ont été cartographiés tous les taxons indigènes ou naturalisés, ou fréquemment subsponnés, ainsi que quelques espèces accidentelles et plusieurs hybrides.

¹ 1, Boulevard Foch, 56800 PLOERMEL

LE MAILLAGE U.T.M.

Chaque carte est établie suivant le système U.T.M., avec un maillage de 10 km × 10 km, chaque division entière représentant donc 100 km². Le nombre de divisions ainsi obtenu est de 105 pour une superficie totale de 7.092 km².

Mais certaines d'entre elles, situées le long du littoral ou des limites départementales, ne couvrent qu'une faible superficie, parfois même insignifiante (à peine 1 km² !). L'une d'entre elles extrêmement réduite (VT 59) coincée le long d'un cours d'eau (la Laïta) à la limite du Finistère, à l'intérieur d'une propriété privée, n'a jamais été prospectée, ramenant leur nombre à 104. Ces divisions "myriamétriques" se regroupent en divisions d'ordre supérieur, de 100 km de côté et codées, de l'ouest à l'est et du sud au nord : VT, VU, WT, WU.

Rappelons que le maillage U.T.M. peut être obtenu sur n'importe quelle carte de l'I.G.N. au 1/25.000 ou au 1/50.000. Il suffit de joindre deux à deux les chiffres kilométriques qui figurent sur les bords externes de chaque feuille (chiffres en noir), les multiples de 10 pour le maillage 10 km × 10 km. Il est d'ailleurs tracé sur certaines cartes au 1/50.000 (mais qu'on ne trouve plus dans le commerce). Sur les nouvelles cartes au 1/25.000, où figure l'indication « Compatible GPS », un maillage kilométrique est tracé en bleu, mais légèrement décalé par rapport aux chiffres en noir du bord de la carte. Sur la carte 1019 E (Paimpont), par exemple, le décalage est de près de 250 m dans le sens nord – sud et de 100 m dans le sens est – ouest. Cela peut poser problème pour situer une espèce rare très proche du bord d'une division, mais on voit ici que l'ampleur du problème reste somme toute très minime.

BILAN COMPARE DES INVENTAIRES FIN 1998 – FIN 2001

À la fin de 1998, le nombre moyen d'espèces obtenu par division était de 328, un chiffre très modeste en comparaison de l'effectif total du département. 14 divisions seulement contenaient plus de 500 taxons, le record était de 618.

Depuis trois ans des progrès importants ont été accomplis, comme on peut s'en rendre compte sur les cartes présentées dans les figures 1, 2 et 3. En effet, en 2001, le nombre moyen est passé de 328 à 418, soit une augmentation de 27 %. 30 divisions contiennent maintenant plus de 500 taxons chacune, la plus peuplée étant celle de Lorient (VT 78 : 707 taxons).

Des espèces nouvelles ont été ajoutées (*Equisetum telmateia*, *Cirsium eriophorum*, *Draba muralis* en 1999, *Anogramma leptophylla*, *Potamogeton nodosus* en 2000, ainsi que diverses adventices), de grandes raretés ont été retrouvées (*Pseudarrhenatherum longifolium* en 1999, *Hypericum montanum* en 2001), tandis que d'autres ont vu s'accroître le nombre de leurs stations (par exemple *Ranunculus nodiflorus*).

Les divisions les plus peuplées sont d'une part celles de la région maritime, effectivement beaucoup plus riche floristiquement que l'intérieur, d'autre part celles de l'est à la fois à cause d'une meilleure prospection et d'une plus grande richesse que les parties centrales ou occidentales. Inversement, les divisions les moins bien pourvues sont celles du nord-ouest, moins prospectées que d'autres par défaut de botanistes locaux, et les divisions en limite du département, en raison de leur faible superficie.

Figure 1 : Etat d'avancement de l'Atlas floristique du Morbihan.
Nombre de taxons recensés par division. Fin 2001.

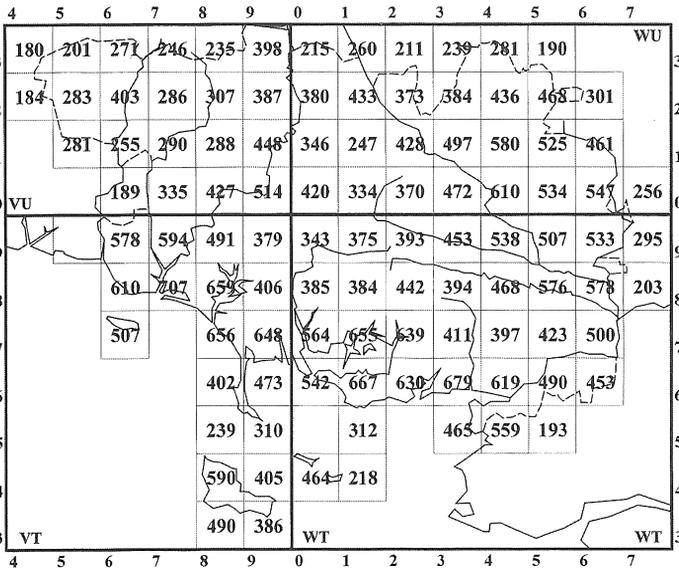
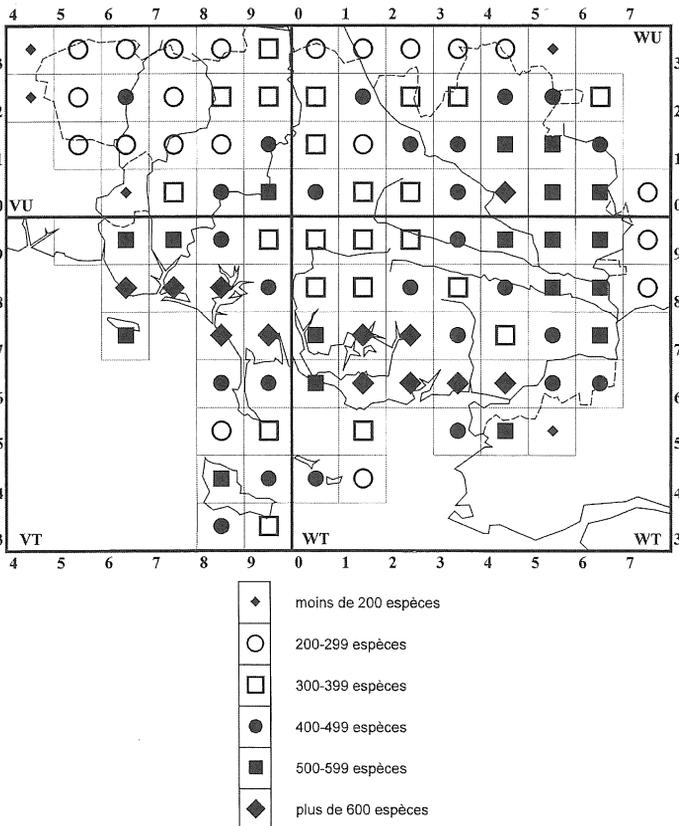
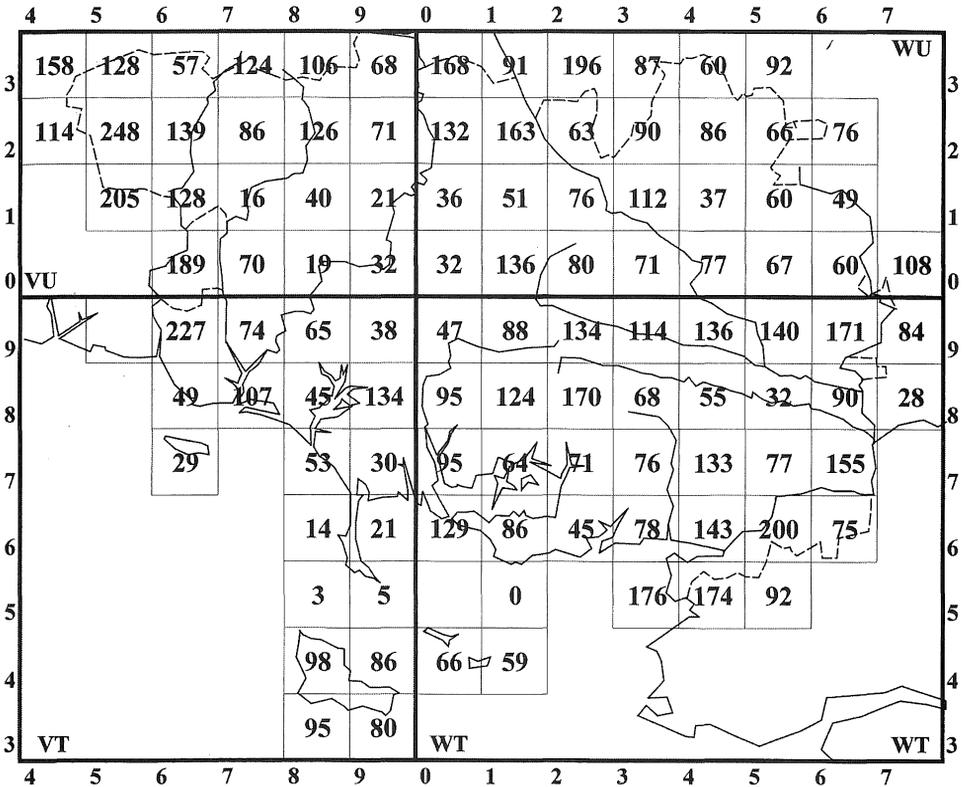


Figure 2 : Etat d'avancement de l'Atlas floristique du Morbihan.
Classes de nombre de taxons recensés par division. Fin 2001.



Si l'on considère maintenant l'augmentation sur les 3 ans (cartes de la figure 3 ci-dessous), on constate que les divisions où le nombre de taxons s'est accru le plus, notamment de plus de 100 unités, sont dispersées sur l'ensemble du département. On y voit cependant des zones où la progression a été faible sur ces 3 ans, soit parce qu'elles avaient déjà fait l'objet d'une bonne prospection, soit parce que celle-ci est tombée en panne. En pourcentage, ce sont les divisions périphériques qui ont progressé le plus, notamment dans le nord-ouest, pour des raisons évidentes.

Figure 3 : Augmentation en valeur absolue du nombre de taxons recensés par division entre décembre 1998 et décembre 2001.



DES CONTRIBUTIONS TRES VARIEES

Sans la collaboration d'un nombre conséquent de botanistes, tous amateurs, faut-il le préciser, l'état d'avancement de l'atlas ne serait pas arrivé à ce stade. 1500 espèces à inventorier sur plus de 100 mailles, c'est au-dessus des possibilités d'une seule personne, en temps et en argent ! Les contributions ont été inégales et variées selon les botanistes.

1. LES SORTIES BOTANIQUES

Pour sensibiliser les botanistes, de nombreuses sorties ont eu lieu dans le département, beaucoup de secteurs ont été visités, avec généralement une bonne participation à chaque fois. Les participants ont pu partager leurs savoirs, si bien que beaucoup ont acquis maintenant une bonne connaissance de la flore.

Cependant, cet effort n'a pas porté tous les fruits escomptés. On aurait souhaité la remontée de plus de renseignements... Naturellement, cette collaboration est avant tout fondée sur le bénévolat et il ne saurait être reproché quoi que ce soit à quiconque. Au contraire, tous méritent d'être remerciés.

2. LES INVENTAIRES DE SITES

Certains botanistes ont fourni des bordereaux, de ceux élaborés par le Conservatoire Botanique, limités chacun à un site plus ou moins restreint, visité à un moment donné de l'année, parfois à plusieurs reprises, où les espèces connues de l'auteur sont cochées. Ce genre de contributions a un intérêt évident : celui de constituer une base de données où les sites naturels les plus intéressants sont inventoriés. Mais il a ses limites : il faudrait énormément de fiches pour aboutir à un inventaire à peu près exhaustif de la flore. Et toutes les espèces ne sont pas prises en compte... Il arrive parfois que des bordereaux apportent peu d'indications nouvelles par rapport à la cartographie parce que d'autres botanistes sont passés auparavant, mais elles peuvent avoir un grand intérêt pour enrichir la base de données.

3. LES INVENTAIRES PAR DIVISION

D'autres ont fourni des fiches par division de 10 km × 10 km. On perd beaucoup en précision, mais on gagne un temps considérable lorsqu'il s'agit de réaliser un atlas. L'idéal est d'allier les deux méthodes, autrement dit de réaliser deux types de fiches : par site et par maille.

4. LES CARTES PAR TAXON

Plusieurs ont utilisé l'atlas provisoire de 1998 et colorié (ou noirci) les cases vides, celles où telle espèce n'avait pas encore été notée. Là aussi, le travail avance plus rapidement et la visualisation immédiate du résultat indique où diriger les recherches ultérieures. Dans ce cas, une fiche par site intéressant ou une liste de plantes intéressantes apporte ou apporterait un complément d'information.

5. AUTRES SOURCES

D'autres enfin ont fourni de simples listes de plantes. C'est toujours intéressant, pour la connaissance des plantes rares principalement. Parfois, l'absence d'indication de la localisation précise (lieu-dit ou coordonnées) en limite l'intérêt pour le sujet qui nous occupe.

6. BILAN

Au total, malgré ce qui vient d'être dit plus haut, le nombre de collaborateurs est impressionnant : plus de 60. Le résultat, c'est que la connaissance de la répartition des espèces les plus intéressantes est devenue relativement bonne.

Par contre, celle des espèces banales reste encore à compléter. C'est sur celles-ci que les lacunes les plus criantes apparaissent. Que penser par exemple du fait que le banal chénopode blanc n'est répertorié que dans 85 % seulement des mailles ou la morelle noire dans moins de 80 % ? La présence de l'alliaire dans 52 % des mailles correspond-elle à la réalité ou n'est-elle pas largement sous-évaluée ?

QUELLES PERSPECTIVES D'AVENIR ?

Il serait souhaitable qu'un atlas « définitif » puisse sortir dans un délai pas trop lointain, désormais (1 an ? 2 ans ?). En effet, en déjà plus de 20 ans, la flore a subi des modifications profondes. Les Orchidées des prairies, par exemple, ont considérablement régressé et il est fort probable que leur aire se rétrécit de plus en plus. Attendre trop longtemps ferait courir le risque de sortir un document qui ne correspondrait plus à la réalité.

Il reste donc à porter des efforts sur les secteurs les moins bien connus (cf. les cartes), sur les taxons qui sont sous-répertoriés d'une manière évidente, soit parce qu'ils appartiennent à des groupes plus difficiles à identifier (certaines Graminées, les callitriches, les potamots, les amarantes...), soit parce qu'ils vivent dans des milieux moins attractifs (friches, champs cultivés) ou d'accès plus difficile (notamment les milieux aquatiques).

Les cartes, établies sur le logiciel EXCEL, sont en mémoire sur l'ordinateur de l'auteur. Un procédé simple (et inattendu !) permet d'extraire, à partir de ces données, la liste alphabétique de toutes les espèces cartographiées avec l'indication de leur présence dans une maille donnée. Il est ainsi possible de tirer une liste pour chacune des divisions qui tient sur 3 feuilles de format A4. Avis aux botanistes intéressés !

Puisse l'année 2002 apporter non seulement son lot de découvertes botaniques mais aussi de nombreux renseignements utiles à la cartographie !